



**Association ESCALE LOISIRS**  
**Maison des Associations**  
**12, rue Joseph Cugnot - 79000 NIORT**  
[escale.loisirsniort@gmail.com](mailto:escale.loisirsniort@gmail.com) - 06.64.34.86.59

## **REGLEMENT INTERIEUR**

### **BUTS ET OBJECTIFS POURSUIVIS**

1. Escale Loisirs Niort est une association qui lutte contre l'isolement et la solitude par la création de réseaux de solidarité et d'amitié.
2. L'esprit d'Escalé Loisirs Niort, ses statuts, son organisation veulent que cette lutte, engagée contre l'isolement et pour le développement des réseaux de solidarité, repose entièrement sur les initiatives et la participation effective des adhérents.

Il découle des principes exposés ci-dessus :

### **ARTICLE 1 – PARTICIPER A L'ORGANISATION D'ESCALE LOISIRS NIORT**

1.1. Les adhérents eux-mêmes prennent en charge leur association : ils créent les réseaux de solidarité et d'amitié et organisent leurs activités. Ils font progresser peu à peu le projet d'Escalé Loisirs Niort. Ils ne sont jamais assistés, dirigés ou pris en charge par les « Professionnels de la Solitude ».

1.2. Aussi, chaque membre essaiera-t-il, dès qu'il se sentira à l'aise dans l'association, de prendre une part active dans l'organisation de la vie d'Escalé Loisirs Niort et dans le secteur qui lui paraît le plus adapté à ses possibilités. Concrètement, cet apport pourra se faire de façon variée : animation culturelle ou artistique, organisation de sorties, connaissances dans les domaines juridiques ou comptables ou tout simplement par l'énergie, la bonne humeur et la vitalité déployées au contact des autres adhérents.

1.3. Un membre d'Escalé Loisirs Niort ne devra pas se comporter comme un « perpétuel consommateur passif ».

### **ARTICLE 2 – S'ASSOCIER A LA LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT**

2.1. En appartenant à Escalé Loisirs Niort, chaque membre s'associe à une certaine forme de lutte contre l'isolement et la solitude. Pour être membre, il suffit de remplir les conditions suivantes :

- a. Etre un homme ou une femme célibataire, veuf (veuve), divorcé(e). Les membres d'Escalé Loisirs Niort vivant en concubinage ou/et ceux qui se paient ou se marient postérieurement à leur adhésion n'en sont évidemment pas exclus pour autant.
- b. Accepter le principe selon lequel toute personne pourra adhérer sans distinction de race, de nationalité, de religion, d'opinion et de milieu social.
- c. Se soumettre à certaines formalités et règles :
  - Rencontrer une équipe d'accueil comprenant au moins un adhérent en capacité de présenter le fonctionnement collaboratif d'Escalé Loisirs Niort.
  - Avoir réglé sa cotisation à l'issue du mois qui suit le premier contact. Le montant de l'adhésion est fixé chaque année par le Conseil d'Administration et approuvé lors de l'Assemblée Générale.
  - Pour mener à bien son projet, Escalé Loisirs Niort n'a voulu accueillir qu'une catégorie d'isolés « libres en droits ou en fait et sans handicap mental ». Toute demande plus spécialisée (solitude des très jeunes, des couples, des malades

psychologiques et autres) exigerait en effet des professionnels spécialisés pour un accompagnement adapté et des équipements spécialisés, ce qui n'est pas envisageable pour une association de notre type.

2.2. En s'inscrivant à Escale Loisirs Niort, chaque membre accepte dans la mesure de ses possibilités de faire vivre notre association. Aussi est-il prévu :

- a. Que toute personne qui dégraderait volontairement le projet d'Escale Loisirs Niort ou qui l'orienterait sciemment dans le but d'en faire une agence matrimoniale, un club de danse, une cellule politique, un lieu de thérapie, etc., pourrait se voir radiée immédiatement par le Conseil d'Administration.
- b. Que toute personne qui ne renouvelle pas sa cotisation :
  - Est systématiquement exclue,
  - Ne reçoit plus le programme des activités,
  - Ne bénéficie plus des différents services qu'Escale Loisirs Niort met à sa disposition,
  - N'est plus couverte par l'assurance.

### **ARTICLE 3 – CREER UN RESEAU DE SOLIDARITE ET D'AMITIE**

Dans une société où les personnes seules sont de plus en plus nombreuses, un réseau de solidarité et d'amitié est un moyen privilégié pour éviter leur marginalisation. Le but d'Escale Loisirs Niort est donc de faire en sorte que chaque membre :

- a. Participe à la création, à la vie et au développement de ce réseau,
- b. Bénéficie de l'existence, de la chaleur ou de l'appui d'un tel réseau,
- c. Aide les responsables à éviter tout ce qui serait préjudiciable ou nuisible à ce réseau,
- d. Refuse toute sélection basée sur le racisme, les opinions politiques, le niveau social,
- e. Lutte contre d'éventuels détournements d'adhérents, organisés par des personnes extérieures ou non à Escale Loisirs Niort, à des fins personnelles, commerciales, mystiques ou autres.

### **ARTICLE 4 – CREER ET INVENTER DES OCCASIONS ET LIEUX DE RENCONTRE**

Pour s'enrichir mutuellement entre adhérents, il ne suffit pas d'être ensemble, il faut pouvoir entrer en relation, s'exprimer, communiquer, trouver sa place face aux autres, à l'intérieur du groupe.

Afin de préserver une bonne entente, l'association se réserve le droit, lors d'un Conseil d'Administration Ordinaire ou Extraordinaire, d'exclure tout membre qui, par son comportement, gênerait les autres personnes du groupe ou donnerait d'Escale Loisirs Niort une image déformée ou négative.

La vocation générale d'Escale Loisirs Niort est d'organiser de multiples activités à l'occasion desquelles tous les membres pourront se retrouver. Ses responsables s'efforceront de faire en sorte que chacun, et notamment les nouveaux, s'intègre de façon harmonieuse au groupe déjà constitué.

### **ARTICLE 5 – SECURITE**

Pour des raisons de sécurité, nos amis les animaux ne sont pas admis dans les activités et lors des marches en particulier.

**REGLEMENT INTERIEUR APPROUVE A L'UNANIMITE EN ASSEMBLEE GENERALE LE 02 FEVRIER 2019.**